

Jambes, le 4 mai 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'église Saint-Martin de Chièvres bientôt restaurée

Le Gouvernement wallon, sur une initiative de la Ministre wallonne du Patrimoine, Valérie De Bue, a accordé une subvention de **plus de 1.700.000€ pour la restauration de l'église Saint-Martin à Chièvres.**

L'église Saint-Martin, monument classé, fut construite entre le 14^{ème} et le 15^{ème} siècles. Elle est une des constructions les plus représentatives du « gothique hainuyer ». La silhouette du clocher de l'église, quadrangulaire et très pointu, est remarquable dans le paysage chiévrais et visible à des kilomètres à la ronde. La structure de l'édifice se distingue également des constructions classiques en croix des autres églises.

Les travaux porteront sur la restauration des toitures et des travaux de stabilisation. La présente subvention permettra de concrétiser un dossier à l'étude depuis près de 20 ans.



photo Guy Focant ©SPW-AWAP